

Pouvez-vous avoir des enfants si vous souffrez d'endométriose ?

L'endométriose peut empêcher d'avoir des enfants.



On pense qu'environ 1 femme sur 3 avec une endométriose ne peut pas avoir d'enfant.

On dit que la femme est infertile.

**Mais il y a des solutions pour de nombreuses femmes,
grâce à des aides médicales.**

Ces aides médicales s'appellent Aides Médicales à la Procréation.

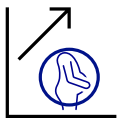
On dit aussi AMP ou PMA.

Procréation veut dire avoir un enfant.



**Environ 2 femmes infertiles sur 3 qui ont une endométriose
peuvent espérer être enceintes grâce à ces aides médicales.**

Pour avoir plus de chance d'être enceinte
c'est important de commencer jeune.



Il existe 3 techniques d'Aides Médicales à la Procréation :

1. **L'insémination artificielle.**

C'est la technique la plus simple et la moins chère.

- La femme suit d'abord un traitement avec des médicaments pour obtenir plus d'ovules.
- On récupère le sperme de l'homme au moment de l'ovulation de la femme.

L'ovulation c'est la période pendant laquelle la femme peut devenir enceinte.



- Puis on injecte aussitôt le sperme dans l'utérus de la femme.

2. La fécondation in vitro on dit aussi FIV.

C'est une technique plus complexe que l'insémination artificielle

- La femme suit un traitement plus important pour obtenir une meilleure ovulation pendant environ 14 jours.
- On récupère le sperme de l'homme.
- On prélève 1 ou plusieurs ovules chez la femme, on parle aussi d'ovocytes ou de follicules matures.
- Dans un laboratoire, on met l'ovule et le sperme ensemble. Si un spermatozoïde du sperme se met en contact avec l'ovule, cela devient un embryon. On parle de fécondation. La fécondation c'est la première étape pour avoir un bébé.
- 2 à 5 jours après la fécondation, on injecte l'embryon dans l'utérus de la femme.



3. La fécondation in vitro avec micro-injection, on dit aussi FIV ISCI.

C'est comme la FIV,

mais on injecte directement au laboratoire un spermatozoïde dans l'ovule.

Cette technique est encore plus complexe que la FIV classique.

Pour les femmes de moins de 43 ans,

l'Assurance maladie prend en charge les frais liés à une AMP jusqu'à

- 6 inséminations artificielles maximum
- et 4 FIV maximum



Ce document accessible à tous a été transcrit par [Com'access](#) avec la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site : www.inclusion-europe.eu/easy-to-read

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes sont tirés d'une banque d'images libres de droit ©Flaticon

Nous remercions vivement Joanna, Julie et Tracy de l'ESAT Moskowa (association APTE) pour la relecture et la validation du document.